

Cahier des charges d'un audit énergétique pour l'obtention des aides en maison individuelle

Fiche réalisée par l'ALTE69 - Mise à jour : août 2022

Le présent document a pour but de vous aider à vérifier la conformité d'un audit énergétique pour l'obtention de la subvention « audit énergétique » de MaPrimeRénov'.

Les résultats de l'audit peuvent également vous permettre de bénéficier du forfait « rénovation globale » de MaPrimeRénov' et des Certificats d'Économies d'Energie (CEE).

En plus de la conformité de l'audit, les travaux que vous engagez doivent respecter certaines conditions de performances listées dans la fiche ci-après : <u>Critères techniques</u> d'éligibilité aux aides financières.

Sources : Article 8 de l'arrêté du 17 novembre 2020 et fiche standardisée BAR-TH-164

Qui réalise l'audit ?

☐ L'auditeur doit posséder la qualification RGE études, RGE offre globale ou être architecte inscrit à l'ordre des architectes, ayant suivi une formation sur l'audit énergétique d'au moins 4 jours.

Pour vérifier si l'auditeur est RGE : france-renov.gouv.fr

Que doit comprendre l'audit?

Visite du logement et état des lieux

- ☐ Recueil des informations et documents nécessaires à l'audit :
 - Factures énergétiques (si disponibles)
 - Factures des travaux déjà réalisés (le cas échéant)
 - Devis des travaux envisagés (si disponibles)
 - Diagnostic de performance énergétique (DPE)
- ☐ La visite donne lieu à la production d'un descriptif/état des lieux avec :
 - Mode constructif du logement
 - Caractéristiques thermiques et géométriques du logement et de ses équipements
 - Habitudes des occupants, dépenses annuelles, confort thermique

Contenu de l'audit énergétique

	SIRET et raison sociale de l'auditeur Date et référence de l'audit Nom et éditeur du logiciel utilisé + date et n° version			
Log	giciels acceptés : tout logiciel utilisant les méthodes de calculs Th-CE-Ex ou 3CL.			
	Surface habitable (SHAB) de la maison rénovée			
Les calculs de consommation d'énergie se font avec cette surface.				
	Diagnostic des qualités/défauts architecturaux et thermiques du logement Sur la base des factures, estimation de la consommation d'énergie pour les 5 usages réglementaires (chauffage, refroidissement, eau chaude sanitaire, éclairage et ventilation) Modélisation de la maison au moyen d'un logiciel de simulation énergétique. Les données d'entrée du modèle sont ajustées aux conditions réellement observées. La modélisation aboutit à des consommations énergétiques simulées approchant les consommations réelles.			



L'audit contient obligatoirement deux scénarios de travaux :

□ Scénario n°1 : visant une baisse de 30% des consommations d'énergie primaire en une seule étape

Les conseils de l'ALEC Lyon – ALTE 69 : pour l'obtention des forfaits rénovation globale MPR et CEE, entre 35 et 55% d'économies d'énergie minimum doivent être réalisées. Nous vous conseillons donc de viser l'objectif le plus haut (55%) dès le 1er scénario.

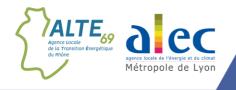
□ Scénario n°2 : visant le niveau BBC rénovation en quatre étapes maximums

Les conseils de l'ALEC Lyon – ALTE 69 : en cas de rénovation par étapes, nous vous conseillons de ne pas faire plus de 2 étapes pour garantir la performance globale de votre rénovation, comme le précise cette étude de l'ADEME : https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/4168-renovation-performante-par-etapes.html

Ces deux scénarios doivent comprendre les éléments listés dans le tableau ci-après :

Seferio 4 : 200/ "			<u> </u>		
	Scénario 1 : « 30% »		Scénario 2 : « BBC »		
Pour les 3 usages de consommation (chauffage, ECS et refroidissement) :		Pour les 3 usages de consommation (chauffage, ECS et refroidissement) :			
	Calcul des consommations AVANT travaux		Calcul des consommations AVANT travaux		
<u> </u>	Energie finale [kWhEF/m²/an] * Energie primaire [kWhEP/m²/an]		Energie finale [kWhEF/m²/an] * Energie primaire [kWhEP/m²/an]		
	Calcul des consommations APRÈS travaux		Calcul des consommations APRÈS travaux		
	Energie finale [kWhEF/m²/an] * Energie primaire [kWhEP/m²/an]		Energie finale [kWhEF/m²/an] * Energie primaire [kWhEP/m²/an]		
	Energie primaire [kWhEP/an]		Energie primaire [kWhEP/an]		
	Consommation en énergie primaire, détaillée pour chacun des trois usages suivants : chauffage, ECS et refroidissement en [kWhEP/m²/an]		Consommation en énergie primaire, détaillée pour chacun des trois usages suivants : chauffage, ECS et refroidissement en [kWhEP/m²/an]		
	Gain énergétique par rapport à la consommation d'énergie primaire avant travaux [%]		Gain énergétique par rapport à la consommation d'énergie primaire avant travaux [%]		
	Émission de GES après travaux [kgCO2/m²/an]		Émission de GES après travaux [kgCO2/m²/an]		
	Nouveau classement énergétique et GES		Nouveau classement énergétique et GES		
	Estimation des économies d'énergie en kWhEP et en € par rapport à la situation de référence		Estimation des économies d'énergie en kWhEP et en € par rapport à la situation de référence		
	Estimation des coûts pour chaque travaux préconisés		Estimation des coûts pour chaque travaux préconisés		
	Pour chaque type de travaux proposés, les critères de performances minimales des équipements, matériaux ou appareils nécessaires aux entreprises pour la réalisation des travaux		Pour chaque type de travaux proposés, les critères de performances minimales des équipements, matériaux ou appareils nécessaires aux entreprises pour la réalisation des travaux		
	Estimation des aides financières		Estimation des aides financières		

^{*} Données utilisées pour le calcul du montant des CEE « rénovation globale »



Rapport de synthèse de l'audit

Се	tte synthèse vous sera utile pour les demandes subventions MPR et CEE:				
	Synthèse des constats et des préconisations				
	État des lieux des postes de consommation d'énergie et des principaux défauts identifiés incluant l'estimation de la consommation d'énergie (5 usages) sur la base des factures.				
	Les deux scénarios de travaux avec pour chacun :				
	 Coûts prévisionnels Économies d'énergie attendues Temps de retour sur investissement Cohérence globale 				
	L'ensemble des éléments de l'audit listé dans le tableau ci-dessus.				
	Une liste de préconisations visant à améliorer la performance et la gestion des équipements de chauffage accompagnée d'une estimation du coût de mise en œuvre et des économies attendues.				
	Des recommandations visant à inciter les occupants à développer des comportements sobres en énergie.				
	Un renvoi vers les dispositifs locaux et nationaux d'accompagnement de la rénovation énergétique. Se référer au site : <u>france-renov.gouv.fr</u>				
	Une annexe explicitant les différentes notions techniques.				
	Le rapport de synthèse est transmis au bénéficiaire dans un délai d'un mois à compter de la date de visite du bâtiment.				
	Le rapport de synthèse doit être daté et signé par l'auditeur.				







